



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

6 octobre 2022

## **CNR POURSUIT SA DEMARCHE PEDAGOGIQUE AUTOUR DES ENERGIES RENOUVELABLES ET OUVRE A LA VISITE SES PARCS EOLIENS ET PHOTOVOLTAIQUES**

En 2018, CNR, 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) initiait sa démarche de sensibilisation aux énergies renouvelables et au développement durable avec « Les circuits de l'énergie ». Après la mise en tourisme des centrales hydroélectriques de Génissiat et de Bollène, elle ouvre désormais à la visite ses premiers parcs éoliens et photovoltaïques.

A l'occasion de la Fête de la Science 2022, elle propose ainsi aux scolaires et au grand public de plonger dans le monde des énergies renouvelables, avec la visite de ses parcs éolien et photovoltaïque de le Pouzin, en Ardèche, les 13, 14 et 15 octobre.

### **De nouvelles expériences pour comprendre le fonctionnement des énergies renouvelables**

A travers une démarche pédagogique adaptée aux petits comme aux grands, CNR élargit le champ de ses visites à ses sites photovoltaïques et éoliens. La découverte de ces technologies permet de lever des interrogations, des fausses croyances mais avant tout de comprendre comment les énergies du vent et du soleil sont transformées pour créer de l'électricité propre. **Deux premiers sites sont proposés à la visite : Le Pouzin en Ardèche (parcs éolien et photovoltaïque), et Sacquenay en Côte d'Or (parc éolien des Sources du Mistral).**

Les visites sont gratuites et réalisées par des guides professionnels de « Suivez le Guide », agence spécialisée dans le tourisme industriel et les animations sur l'environnement et le développement durable. D'une durée d'1h30, ces visites sont accessibles dès 8 ans.

**En complément de ces visites, des animations sur-mesure** à destination des scolaires ont été imaginées pour expliquer et recréer le cycle des énergies renouvelables. Trois maquettes de technologies transformant en électricité les ressources naturelles eau, vent, soleil, sont à monter et faire fonctionner en salle de classe avec l'appui d'un animateur. Ces ateliers de sensibilisation baptisés « les ateliers de l'énergie » stimulent la créativité du jeune public et favorise sa bonne appréhension de l'univers des énergies.

Ils sont pris en charges financièrement par CNR et accessibles à toutes les écoles des communes riveraines du fleuve Rhône et celles à proximité des centrales photovoltaïques et des parcs éoliens de CNR.

Depuis leur mise en place en 2020, 15 classes et 370 élèves ont ainsi pu participer aux « ateliers de l'énergie ».

## Des partenariats avec les territoires

Au-delà des actions menées en propre, CNR accompagne les territoires partenaires pour développer des actions pédagogiques et de sensibilisation dédiées.

Dans la Somme, 110 enfants des écoles du Vimeu ont ainsi pu bénéficier d'animations pédagogiques développées dans le cadre d'un partenariat associant CNR, le SMAB (Syndicat Mixte d'Aménagement, de gestion et de valorisation du bassin versant de la Bresle), SNI (Somme Nature Initiatives), energieTEAM et le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de la Vimeuse. Au programme : recyclage, compostage, gestion de l'eau, changement climatique et visite du parc éolien CNR de Maisnières et Fretteville.

A Saint-Georges-les-Bains en Ardèche, CNR a participé aux côtés de la commune à la réalisation d'un sentier pédagogique dans la forêt, dont le parcours traverse le parc éolien mis en service en 2018 par CNR.

A Mornant dans le Rhône, au bord du lac d'irrigation de la Madone, sur lequel CNR a installé un parc photovoltaïque flottant, un sentier pédagogique et ludique a été développé en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) et le Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône (SMHAR) ; il devrait être mis en place sur site au printemps 2023.

## La sensibilisation, une clé essentielle à la transition écologique

La transition écologique à laquelle chacun doit participer passe avant tout par le savoir et la connaissance des solutions existantes et d'avenir. Pour accepter un changement et en devenir un acteur à part entière, la première étape est d'y être sensibilisé. A travers ces visites et ces ateliers, CNR se mobilise donc pour donner à tous des clés de compréhension et d'information qui permettront d'éclairer le sujet des énergies renouvelables et à terme, favoriser leur plus grande acceptation et la mobilisation de chacun.

A l'heure où le développement des énergies vertes s'avère crucial pour contribuer à l'indépendance énergétique de la France et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, CNR accélère et rend accessible la transmission de savoirs pour permettre à tous de se saisir des enjeux énergétiques. « *Comme pour nos sites hydroélectriques remarquables de Génissiat et Bollène, nos parcs photovoltaïques et éoliens ont aussi leur propre histoire à raconter* » souligne Julien Marchal, Directeur des Nouvelles Energies chez CNR

+ d'infos sur <https://www.lescircuitdelenergie.fr/fr/sites/sites-eoliens-et-photovoltaïques/>

## À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) ; ENGIE est son actionnaire industriel de référence.